

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 99 (1958), p. 1-18

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1958__99__1_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1958__99__1_0)

© Société de statistique de Paris, 1958, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N^{os} 1-2-3. — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1958

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JANVIER 1958

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PIERRE CAUBOUÉ, PRÉSIDENT SORTANT
INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1958 ET DU BUREAU
DISCOURS DE M. MAURICE DUMAS
APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES
COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
COMMUNICATION DE M. J. KLATZMANN : « LA LOCALISATION RATIONNELLE DES PRODUCTIONS AGRICOLES (ÉTUDE THÉORIQUE) ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PIERRE CAUBOUÉ, PRÉSIDENT SORTANT

La séance est ouverte à 21 h. 30 dans les Salons de la Maison des Polytechniciens par M. Pierre CAUBOUÉ, Président sortant, qui prononce l'allocution suivante :

MES CHERS COLLÈGUES

Il est de tradition que le Président de cette Compagnie, lorsqu'il abandonne son éphémère charge à laquelle il est parvenu après une longue ascension de 7 ans — moins longue toutefois, ainsi que l'a constaté notre collègue Jacques RUEFF, que le temps nécessaire à la formation d'une orchidée — il est donc de tradition pour le Président sortant de rendre hommage à la compétence et au dévouement de notre secrétaire général M. Depoid qui, grâce à son travail et à sa connaissance des êtres et des choses, assure la vie et maintient la pérennité de notre Association.

Je faillirai d'autant moins à cette coutume, qu'en cette année de présidence j'ai pu constater de visu que notre secrétaire général constituait la cheville ouvrière de notre Société et qu'il ne mesurait ni ses efforts, ni son temps pour assurer la bonne marche de celle-ci.

Je tiens, en quittant cette présidence, à l'en remercier et je ne doute pas d'être votre interprète en vous associant à ces remerciements.

*
* *

Au cours de l'année écoulée, nous avons eu à déplorer le décès de onze de nos collègues :

MM. Robert ALADENISE; Paul ALPHANDERY; Roger BLANC; Carl BRUSCHWEILLER; Jules CORREARD; René DUCAS; Charles FRERICHs; André HESS; Maxime LEHMANN; Louis MARTIN; Jean DARIC.

En votre nom, j'adresse aux familles de ces regrettés disparus, l'hommage de notre profonde sympathie.

Nous avons eu le regret de perdre au début de cette année notre ancien président M. Félix Leprince-Ringuet. Gendre de M. Stourm, de l'Institut, qu'un volume sur le Budget avait rendu célèbre, il avait fait une brillante carrière au corps des mines, notamment comme inspecteur général de la 1^{re} Division du Nord de la France. Il avait pris sa retraite en 1940 comme directeur de l'École nationale supérieure des Mines. Il avait procédé à des études et expériences sur les dégagements instantanés, sur la géothermie dans les sondages, sur les gaz naturels dans les mines, sur la mise du point neutre à la terre, sur la transmission de la chaleur par un fluide en mouvement, etc...

Il avait rempli plusieurs missions en Chine, Russie et Sibérie. Parmi ses publications signalons : Étude géologique sur le Nord de la Chine, 1901 — Production, distribution et exploitation de l'électricité dans les charbonnages, 1912 — L'industrie minière en Afrique méridionale, 1931 — L'évolution de l'exploitation des mines domaniales de la Sarre, 1934 — En collaboration avec son fils Louis Leprince-Ringuet, membre de l'Institut, professeur à l'École Polytechnique : Les inventeurs célèbres, Les Physiciens, 1950 — L'avenir de l'Asie Russe, 1951.

Fait unique dans notre Société, il exerça sa présidence pendant trois ans, de 1942 à 1944, dans l'attente de la défaite allemande qui devait permettre à notre premier vice-président, M. Max Lazard, d'accéder à la présidence.

Notre secrétaire général a représenté notre Société aux obsèques de notre regretté collègue et a présenté à sa famille l'hommage de nos condoléances.

Au cours de l'année 1957 nous avons enregistré 32 admissions, dont 22 à titre personnel et 10 d'organismes collectifs. Nous avons, par contre, eu 13 démissions, dont celle d'un organisme collectif. Compte tenu des onze décès, le nombre de nos membres a augmenté de huit alors qu'en 1956 il avait augmenté de deux et en 1955 diminué de trois. Il y a donc une très légère amélioration et je remercie tous ceux qui ont répondu à mon appel de l'année dernière et recruté de nouveaux membres, en particulier des organismes collectifs dont l'augmentation est indispensable si nous voulons accroître la vitalité de notre Société et développer son rayonnement.

L'année 1957 a été particulièrement favorable à ce sujet puisque nous avons pu voir venir à nous dix organismes collectifs, grandes sociétés à renom mondial ou syndicats patronaux. Cet effort doit être continué, intensifié de façon à ce que cette année voie le nombre de nos adhérents augmenter d'une façon plus importante qu'en 1957.

Au cours de l'année écoulée les communications suivantes ont été présentées :

— Les enquêtes de conjoncture auprès des Chefs d'Entreprises industrielles et commerciales, par Robert Joly.

— La statistique dans la Trésorerie des Banques, par Paul Berstène.

— Remarques statistiques sur le financement du marché commun, par Charles Penglaou.

— Prévisions économiques à l'Institut national de la Statistique et des études économiques, par Jacques Dumontier.

— Statistiques et Sous-Développement Économique : L'Expérience Cambodgienne, par A. Dauphin-Meunier.

— Les Courants de Circulation Automobile en France, par Pierre Delaporte.

— Recherches relatives au Parc Automobile Français et Trafic Routier par P. Depoid.

— Les Villes d'Occident du XIV^e au XIX^e siècle, par J. Bourdon.

Le dîner du 20 juin 1957 a été agrémenté d'une démonstration de la méthode de dégustation triangulaire dont les résultats ont été concluants.

Nous avons eu le plaisir de remettre à MM. René Risser, ancien président, et Ernest Potremont une plaquette de bronze commémorant le cinquantième anniversaire de leur admission à notre Société.

Nous avons, au cours de cette année, mis nos statuts et notre règlement intérieur en harmonie avec les lois existantes.

Notre collègue le professeur Dufrénoy a organisé au mois d'avril, au Conservatoire des Arts et Métiers un colloque sur les applications de la Statistique aux techniques avec le concours de l'Association des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers et de notre collègue le professeur Divisia, colloque qu'il avait placé sous le haut patronage de notre Société.

De très intéressants sujets ont été traités au cours de ce colloque, qui sont énumérés dans notre journal page 82 et qui ont été publiés dans ce même journal pages 139 à 154.

Le professeur Dufrénoy, dont l'activité est inlassable et le dévouement à notre société sans bornes, a organisé un nouveau colloque qu'il a placé également sous notre patronage. Ce colloque qui aura lieu au Conservatoire des arts et métiers le 18 février, avec le concours de l'Association des anciens élèves du Conservatoire des arts et métiers sera consacré à l'étude des applications du calcul matriciel, avec le concours d'un de nos collègues M. André Rénier, auteur d'un remarquable mémoire intitulé « Application du calcul matriciel à la génétique des populations ». Vous êtes bien cordialement conviés à assister à ces travaux.

Je crois que notre Société aurait intérêt, afin d'assurer son rayonnement, de s'engager dans la voie que nous a indiquée M. le professeur Dufrénoy et d'organiser, avec le concours d'associations dont les disciplines se rapprochent des nôtres, des colloques dont les sujets seraient faciles à établir.

Je n'aurais pas fait un résumé complet de notre activité en 1957 si je ne mentionnais pas que votre conseil a commencé à préparer la célébration du centenaire de notre Société qui doit avoir lieu en 1961 et dont une des manifestations se traduira, comme cela avait déjà eu lieu à l'occasion de son cinquantenaire, par la publication d'un ouvrage dont nous avons établi les grandes lignes. A ce sujet, notre vice-président, M. CLOSON nous a apporté un double concours particulièrement précieux, d'abord le sien propre et ensuite celui de l'Institut national de Statistiques. Qu'il me soit permis de le remercier en votre nom de cette aide, grâce à laquelle nous pourrions éditer un ouvrage digne de notre Société.

* * *

Il est maintenant dans les traditions que le Président sortant présente à ses collègues le nouveau président, tâche en général bien superflue car ceux-ci le connaissent déjà plus ou moins et qui s'avère inutile quand ce dernier a pris une part active à la vie de la Société. C'est bien le cas de M. Maurice Dumas qui, depuis 1947, nous a fait de nombreuses communications particulièrement remarquables que je tiens à vous rappeler :

— 1947/2 — Le groupage des observations et les corrections qu'il nécessite dans le calcul des moments.

— 1948/3 — L'introduction des probabilités dans les sciences concrètes.

— 1949/3 — Interprétation statistique des épreuves sur prélèvements effectués dans l'industrie.

— 1951/2 — L'évaluation des probabilités des lois binômiales.

— 1955/3 — Le statisticien, cet artiste..., ou : de quelques définitions du mot statistique.

« M. Maurice Dumas » a écrit notre collègue M. Fréchet, « est bien connu comme l'un de ceux qui ont fait le plus pour propager dans les milieux industriels français le contrôle statistique des produits manufacturés et pour en faire progresser la théorie ».

C'est en 1925, que M. Maurice Dumas, jeune ingénieur d'artillerie navale au Centre de Pyrotechnie de Toulon, commença à s'intéresser à l'application de la statistique pour la réception des engins et matières de son service. Contrairement à beaucoup de statisticiens, il n'impose pas à priori et avant tout la théorie statistique, celle-ci viendra même en dernier lieu. Ainsi, pour des épreuves sur échantillon, il considère d'abord les questions techniques, ensuite les questions de bon sens et enfin les questions de probabilités. Sa méthode donne d'excellents résultats et conduit l'administration à modifier le cahier des charges des fournitures. Encouragé par un de ses chefs d'une remarquable intelligence, l'ingénieur général Garnier, notre collègue publie

dans le Mémorial de l'Artillerie française de 1925 à 1955 et dans d'autres revues scientifiques, des travaux que dominent la statistique et le calcul des probabilités. « Il y a, écrit-il lui-même, parmi ces travaux des exposés de résultats mathématiques, fruits de nos recherches, comme il y a aussi des travaux divers dont certains, par exemple, sont orientés vers une sorte de vulgarisation. »

L'œuvre de notre président est dominée par la recherche d'une bonne terminologie « c'est-à-dire d'une terminologie qui soit à la fois précise, limitée au nécessaire et apte à être aisément retenue ». Combien de fois, dans les documents qui me sont propres; ai-je eu à déplorer l'absence de terminologie, le manque de définitions, l'abus des homonymies qui mènent directement à la confusion et qui, du point de vue pédagogique, rebutent l'étudiant, compliquent son travail et le mènent à des conclusions aussi fausses que hasardeuses.

Il apporte ainsi à la terminologie un soin particulier, « afin de rendre la statistique accessible à un nombre aussi grand que possible de personnes pouvant être aidées par elle ».

Il fut, avec notre collègue M. Fréchet, à l'origine de la commission AFNOR de la terminologie statistique qui a abouti aux normes X 05 001 à X 05 004 et X 06 001, homologuées en juin 1947.

Vous vous rappelez certainement l'exposé étincelant qu'il fit devant nous en mars 1955 intitulé, « Le statisticien cet artiste, ou de quelques définitions du mot statistique ».

Il existe, paraît-il, plus de 80 définitions de la statistique qui d'ailleurs, pour beaucoup, diffèrent totalement; ce qui n'est pas étonnant car les tenants et aboutissants de la statistique ont beaucoup évolué au cours des siècles. Ce fait n'est d'ailleurs pas propre à la statistique, et les définitions actuelles des mots tels que « monnaie » et « crédit » sont totalement différentes de celles que l'on donnait au début du siècle passé. Rappelons que, dans son exposé, après avoir catalogué les différentes sortes de statistiques, notre président a défini la statistique mathématique par la formule suivante : « Art d'utiliser le calcul des probabilités à la préparation des décisions » et cette formule, quant à moi, constitue l'axe autour duquel ont gravité ses travaux, ce qui me permet de dire qu'il est un probabiliste doublé d'un praticien.

De tous les travaux de M. Dumas vont naître deux livres.

Le premier « Les méthodes statistiques et leurs applications dans le domaine des techniques industrielles », en collaboration avec notre collègue, M. Pierre Maheu, volume de 630 pages édité en 1951 chez Eyrolles, dans lequel parmi les principaux sujets traités, je signale « La statistique et sa terminologie. — Questions diverses de probabilités. — Différents problèmes de statistique mathématique, etc... ».

Dans cet ouvrage, sont passés en revue les problèmes que la technique industrielle pose au statisticien. Ce livre répondait à un besoin, il rencontra une large audience de la part des milieux spécialisés et il fut rapidement épuisé.

Le deuxième volume de notre Président est intitulé : « Les épreuves sur échantillon ». Il a été édité en 1955, par le Centre national de la recherche scientifique, avec une préface de notre ancien président M. Fréchet. Celui-ci nous indique que M. Maurice Dumas a écrit ce livre pour rendre service aux nombreux techniciens pour qui la statistique n'est qu'un moyen en écrivant pour eux une monographie qui leur donnerait la possibilité de procéder au contrôle statistique de la qualité, sans avoir à s'initier d'abord aux méthodes générales de la statistique.

Un des membres de la commission nommée par le Centre d'études de mathématiques appliquées a écrit au sujet de cet ouvrage « La monographie de M. Dumas fournira aux cadres techniques de notre industrie un recueil de recettes sûres, et immédiatement utilisables ». Ces heureux pronostics s'avérèrent exacts et l'ouvrage de notre collègue a connu et connaît encore un grand succès.

Je voudrais en terminant vous signaler une étude de M. Dumas qui sort du cadre de ses recherches habituelles et pour laquelle j'ai cru déceler de sa part un faible particulier. Je veux parler de cette étude de 56 pages parue dans le Mémorial de l'Artillerie française en 1953 intitulée : « Quelques vues sur les formes industrielles de l'énergie... suivies d'un cri d'alarme » dans laquelle il signalait que nos besoins croissants en énergie ne pourraient bientôt être couverts. Il eut la satisfaction de ne pas prêcher dans le désert et son appel fut entendu par le Commissariat au Plan qui modifia en conséquence ses dispositions. Les immenses perspectives dégagées par les recherches pétrolières au Sahara ont d'ailleurs amélioré depuis 1954 notre situation dans le domaine de l'énergie.

J'ai ainsi, mes chers Collègues, essayé de vous donner dans le temps le plus bref un aperçu de la carrière scientifique de notre Président tout entière orientée sur la statistique et sur son utilisation industrielle, et il ne me reste plus qu'à lui demander de prendre place au fauteuil présidentiel (1).

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1958 ET DU BUREAU DISCOURS DE M. MAURICE DUMAS

MES CHERS COLLÈGUES,

Je dois faire particulièrement attention aux quelques mots de remerciement par lesquels il m'est agréable de commencer mon allocution, car, à n'en pas douter, il vous donneront de votre nouveau président une connaissance a priori qui ne manquera pas d'influer sur vos réactions naturelles au cours de toute cette allocution. J'aurais pu, pour m'inspirer quelques mots justes, me reporter aux discours de mes 95 prédécesseurs — devant lesquels je me sens bien petit et je m'incline — ou encore aux discours qui furent l'ornement de maintes séances de réception à l'Académie française. Je n'en ai rien fait. J'ai préféré laissé parler mon cœur, et aussi la pointe d'orgueil que votre choix rend quelque peu excusable, et vous dire très simplement et très sincèrement : Mes chers Collègues, GRAND MERCI !

J'ajoute des remerciements particuliers à M. le Président Cauboue, pour les si aimables mots par lesquels il a bien voulu me présenter.

Je me reporte à ce jour de janvier 1957 où je l'entendais m'ouvrir des horizons sur des faits bancaires que j'ignorais et que je regrettais immédiatement d'avoir ignoré si longtemps; dès ce jour je fus frappé par les différences de nos préoccupations, qui cependant les unes et les autres pouvaient être dites : préoccupations statistiques. La réflexion que je m'en faisais m'a conduit à chercher à préciser mon observation en faisant appel à notre discipline commune : la Statistique (F) (2). On peut tout d'abord suivre des enseignements d'une certaine branche de la statistique A (ce qui revient à faire de la statistique B), c'est-à-dire par exemple délimiter quelques grandes classes de telles préoccupations, affecter une couleur à chaque classe et, sur une liste de nos présidents, cocher les noms d'un coup de crayon de la couleur correspondante. Le dénombrement des effectifs de chaque classe permet d'établir une belle statistique C que je m'excuse — et pour cause — de ne pas vous présenter.

Mais, portant fictivement mon regard sur ce graphique expressif que constitue la liste cochée de rouge, de bleu, ... il m'est venu l'intuition que la *succession* des couleurs était peut-être bien plus systématique qu'accidentelle. De là à trouver dans les ressources que le calcul des probabilités met à la disposition du statisticien un schéma d'urne, avec boules tirées au hasard, il n'y eut qu'un pas, rapidement franchi. Il se trouvait qu'à ce schéma ne correspondait aucun test classique; j'ai dû imaginer un test, nanti, comme il se doit, de deux limites déterminées par les probabilités intégrales 0,05 et 0,95. J'en suis encore à me demander si en imaginant ce test j'ai agi en adepte du calcul des probabilités ou en adepte de la statistique (E), mais j'étais certainement un adepte de la statistique (D), lorsque, pour employer un jargon que j'aime bien peu, j'ai testé mon graphique.

Il s'est trouvé que mon test a eu un résultat net; une valeur sagement située bien au milieu des limites n'a vraiment pas grande signification; ma valeur à moi signifiait quelque chose, car elle tombait très en dehors des limites; elle signifiait qu'il serait tout à fait déraisonnable d'admettre — du point de vue du test employé — que les spécialités des présidents successifs fussent dues au hasard.

Le statisticien s'est alors tu en moi, car il venait de transmettre ce résultat au technicien qui y sommeillait. Et ce technicien a laissé cheminer sa pensée : ainsi une « cause » ferait obstacle à ce que les spécialités des présidents successifs fussent réparties au hasard; tout se passerait comme si une « cause » physique empêchait

(1) Les lecteurs qui voudront étudier plus à fond l'œuvre de M. Dumas consulteront avec profit l'étude intitulée « Quelques travaux de M. Dumas, commentés par leur auteur » publiée dans le Mémorial de l'Artillerie française 1957. — 2^e fascicule.

(2) La signification des lettres repères A et F suivant le mot « statistique » est notée plus loin.

plus ou moins une spécialité de se succéder à elle-même. Quelle pourrait être cette cause? A quel moment agirait-elle? Ce ne pourrait guère être qu'au moment où se prépare une présidence; tout se passerait donc comme si un *démon* intervenait alors pour interdire la porte de la présidence à tout porteur de la même spécialité que celle du prédécesseur. Mes chers collègues, je dois m'excuser ici de ce que cette réminiscence de Maxwell ait été pour moi comme un trait de lumière : cherchant un démon, le fait est qu'une association d'idées m'a fait penser à M. Depoid! Puis en allant au fond des choses, j'ai reconnu que j'avais trouvé la solution du problème dont la considération du graphique avait fait germer l'énoncé et à propos duquel j'avais demandé à la statistique (1) ce qu'elle pouvait me donner : un encouragement à poursuivre mes recherches techniques dans une certaine voie.

Et voilà comment je vous invite à m'aider à me faire pardonner, en saluant de nos applaudissements M. P. Depoid, le bon démon de notre Société!

* * *

Une tradition veut que le Président entrant en fonction cherche à retenir quelque peu l'attention sur un sujet qu'il connaît pour y avoir consacré une bonne part de ses occupations statistiques.

Pour me conformer à cette tradition, je pourrais vous entretenir de terminologie. De longs travaux faits sous les auspices de l'AFNOR et ayant abouti à cinq normes classiques (X 05 001 à 004 et X 06 001) m'en donneraient sans doute le droit. Je ne vais cependant pas le faire, sauf à rappeler la discussion toujours ouverte sur le mot « Statistique ». Je cite pour mémoire ce que j'ai déjà développé devant vous (réf. Journal de la Société d'avril 1955 et octobre 1956) à savoir que j'avais dénombré quatre ou cinq acceptions du substantif *STATISTIQUE*, évoquées respectivement par :

- A : Science des méthodes de classement et de présentation des observations;
- B : Art d'appliquer ces méthodes;
- C : Tableau de présentation des observations;
- D : Art d'utiliser le calcul des probabilités;
- E : Éventuellement, par empiètement sur ce que je considère être du domaine du calcul des probabilités, élaboration de méthodes en vue de l'application de cette science.

J'en ajoute une autre, à savoir :

- F : Ensemble des acceptions qui précèdent.

Je peux bien avouer maintenant que le but de mon entrée en matière sur les Présidents de notre Société était aussi d'employer le mot statistique dans chacune de ces acceptions. Par prudence, je compte veiller à ce qu'à l'impression la lettre repère convenable figure chaque fois auprès du mot « Statistique ». Parviendrai-je ainsi à désarmer quelques critiques?

J'ai choisi plutôt de vous parler d'*épreuves sur échantillon*. Mes travaux dans ce domaine remontent à bien plus de trente ans; un mémoire paru en 1925 a nettement dégagé une notion — la notion de risque du consommateur — qui lorsqu'elle nous fut revenue par une voie anglo-saxonne, a enfin connu une notoriété importante. Il est vrai qu'elle nous est revenue, associée à une autre, celle de risque du producteur; j'ai déjà eu l'occasion d'exprimer l'avis personnel qu'il n'y avait aucune commune mesure entre les importances respectives de ces deux risques et qu'il était le plus souvent tout à fait arbitraire de fixer d'après le risque du producteur un second point de la courbe d'efficacité. Le mieux me semble être de s'en tenir au seul point de cette courbe correspondant au risque du consommateur, quitte à considérer en ce point la tangente à la courbe, comme je l'avais fait en 1925, et comme l'a fait dernièrement le docteur H. C. Hammaker (1) d'une façon particulièrement élégante, susceptible de mettre tout le monde d'accord, puisqu'il proposait de prendre en considération les deux risques, mais de les prendre égaux l'un et l'autre à 0,50.

Mais revenons à la notion de risque du consommateur à propos de laquelle je revendique une priorité française, alors que, notamment comme le disait un jour notre Président M. le professeur Frechet, dans une expression qui m'a beaucoup

(1) Some notes on Lot-by-Lot inspection by attributes : Review of the international Statistical Institute 1950-3/4.

frappé, l'éclat des écoles anglo-saxonnes pourrait faire oublier l'existence de tout autre école statistique.

Cette priorité française s'impose d'autant plus qu'un autre auteur français a presque simultanément dégagé la même notion de risque du consommateur dans un mémoire paru quelques mois après le mien. Je n'ai connu cet auteur, M. Vallery (1), que bien plus tard; mais si un statisticien prenait en considération qu'au moment de la gestation de nos travaux respectifs, M. Vallery appartenait comme moi à la Marine nationale, à titre l'un de Pharmacien, l'autre d'Ingénieur, et que même nous étions l'un et l'autre au port de Toulon, peut-être en viendrait-il à imaginer qu'un démon (encore un!) a pu intervenir pour provoquer l'éclosion d'idées semblables, au même lieu, dans le même milieu. Si en l'occurrence un démon est intervenu, il m'est resté inconnu.

Mais, ne serait-ce pas un démon de la mer? On pourrait l'envisager en considérant que de plus, en cette même année 1925, un officier de Marine, le Commandant Millot (2), a publié sur la probabilité des causes un raisonnement à mon sens très remarquable et d'ailleurs assez classique aujourd'hui. Mais combien y a-t-il de statisticiens qui en l'apprenant admettent comme évident qu'il nous vient d'Amérique alors qu'il nous en revient?

Les mots de Probabilités des causes me fournissent une liaison naturelle avec la question de probabilités à priori dont il m'est agréable de dire deux mots.

Imaginons que sur l'arrivée d'un événement nous ayons certaines connaissances telles qu'il nous paraît raisonnable, pour le but que nous avons en vue, de traiter cette arrivée comme une certaine variable aléatoire à laquelle serait attachée une certaine loi de probabilités à priori. Ce sont là des circonstances qui se présentent, et lorsqu'il en est ainsi l'on serait dans son tort en ne faisant pas usage des formules de la probabilité des causes.

Imaginons maintenant le cas très particulier où la loi de probabilités à priori dans l'intervalle des x positifs aurait une fonction des densités proportionnelle à $1/x^{1+n}$. Dans cette loi, chaque valeur positive de n correspond à une connaissance à priori bien déterminée; on se rend compte que, de certain point de vue, plus n est petit, plus la connaissance à priori correspondante est faible; pour n très voisin de zéro, cette connaissance est très vague mais elle n'en est pas moins très exactement définie.

Peut-être ai-je fait preuve de témérité en développant dans certaines conditions particulières le cas limite où n égale zéro — et quelques cas analogues — comme si ce cas limite exprimait mathématiquement une connaissance à priori qui serait nulle; mais je ne pense pas avoir eu tort d'agir comme je l'ai fait, car s'il est vrai que la loi caractérisée par $1/x$ n'est pas convergente aux extrémités zéro et l'infini de l'intervalle de variations, il n'en est pas moins vrai qu'elle se prête à tous les calculs que l'on peut avoir à faire avec une loi convergente. Au demeurant, je suis très satisfait de représenter une connaissance nulle par une loi divergente, car toute loi convergente correspond à une connaissance bien déterminée et il serait absurde de penser qu'elle pourrait correspondre aussi à une connaissance nulle.

Et puis, cette loi limite m'a conduit à des résultats qui me satisfont en tous points!

En réfléchissant par avance aux quelques mots que j'aurais l'honneur de prononcer ce soir devant vous, j'ai pensé un moment reprendre un à un ces résultats qui me plaisent tant, pour vous faire juge et pour chercher à vous convaincre, à vous amener à ma manière de voir, à vous faire partager la satisfaction que j'éprouve à la considération de l'édifice harmonieux qui se bâtit sur cette base quelque peu déroutante, j'en conviens, quand on l'aborde.

Mais cela nous aurait entraîné trop loin; d'ailleurs retenant depuis longtemps déjà votre bienveillante attention, dont je vous remercie vivement, vous apprécierez sans doute que je m'en arrête là, et que je prenne pour la première fois une décision de Président; je le fais avec une émotion que justifie à la fois la nouveauté, pour moi, du fait, et la portée exceptionnelle (vous allez en juger!) de cette décision. Mes chers collègues, ma décision est de passer la parole à M. le Secrétaire général!

(1) Le calcul des probabilités appliqué... Annales des falsifications et des fraudes, n° 204. Décembre 1925.

(2) Théorie nouvelle de la probabilité des causes. Gauthier-Villars.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES

Le Président met aux voix l'approbation des procès-verbaux des séances des 10 avril 1957, 15 mai 1957 et 20 juin 1957. Ces procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 1957 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

Le Président fait connaître que la demande de candidature présentée à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, M. Marcel MARANTZ est nommé membre titulaire.

M. le Président a reçu la demande de candidature suivante :

M. Jean RIEU, Secrétaire général de l'Union française d'engrais et de produits chimiques, 7, rue Théodore-de-Banville, Paris (17^e), présenté par M. Pierre CAUBOUÉ et M. Jean de la BROSE.

Conformément à l'article 4 des statuts, il sera procédé à l'élection de ce membre lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M le Secrétaire général est heureux de faire connaître que M. Marcel HENRY a été promu Officier et M. Pierre CHOLLET Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Il leur adresse, au nom de ses Collègues, ses bien vives félicitations.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société :

L'Économique (Techniques modernes de l'analyse économique) Tome II, par Paul SAMUELSON, traduction de GÂEL FAIN.

M. le Secrétaire général fait savoir d'autre part :

— que M. ALLAIS fera le 22 février prochain une conférence à l'École Polytechnique sur le sujet suivant : « Faut-il reconsidérer les lois de la Gravitation ? Une nouvelle expérience de mécanique » ;

— que sur l'initiative du professeur DUFRENOY, une nouvelle réunion sera organisée par les anciens élèves du Conservatoire des arts et métiers sous le patronage de la Société de Statistique de Paris ; elle portera sur « le calcul matriciel appliqué à la production agricole et aux sciences économiques » et aura lieu au Conservatoire des arts et métiers, amphithéâtre V, à 20 h. 45, le mardi 18 février 1958.

COMMUNICATION DE M. J. KLATZMANN : « LA LOCALISATION RATIONNELLE DES PRODUCTIONS AGRICOLES (ÉTUDE THÉORIQUE) »

Monsieur le Président donne ensuite la parole à M. J. KLATZMANN pour le développement de sa communication dont le texte est inséré dans le présent numéro du journal.

Après avoir remercié le Conférencier de son intéressant exposé, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. VENTURA et Paul COMBE.

La séance est levée à 23 h. 45.

II

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1958

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MAURICE DUMAS, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
COMMUNICATION DE M. MAURICE ALLAIS : « LA GÉNÉRALISATION DU TEST DE SCHUSTER
AU CAS DES SÉRIES AUTOCORRÉLÉES. »

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MAURICE DUMAS, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

La séance est ouverte à 17 h 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris par M. Maurice DUMAS, Président.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 15 janvier 1958 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

Le Président fait connaître que la demande de candidature présentée à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, M. Jean RIEU est nommé membre titulaire.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. Philippe GOUNOT, Ingénieur de l'École Polytechnique, Administrateur à l'I. N. S. E. E. 29, quai Branly, Paris (7^e), présenté par MM. Chevry et Desabie;

— M. Paul LE FILLATRE, Ancien Élève de l'École Polytechnique, Administrateur à l'I. N. S. E. E., 29, quai Branly, Paris (7^e), présenté par MM. Chevry et Morice;

— M. Roger NOLY, Ancien Élève de l'École des Sciences Politiques, 1, rue du Général Largeau, Paris (16^e), présenté par MM. Cauboue et de la Brosse;

— M. Louis PELLET, Ingénieur, Docteur en Droit, Docteur ès Sciences Économiques, 77, rue Millière, Bordeaux (Gironde), présenté par MM. Rouquet la Garrigue et Depoid;

— M. Jacques RICHARD, Ancien élève de l'École Polytechnique, Fondé de pouvoirs à la Compagnie d'Assurances Générales Incendie, 49, rue Nollet, Paris (17^e), présenté par MM. Duchez et Bigot.

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 22 du Règlement Intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leurs rapports sur le bilan au 31 décembre 1957 et sur les comptes de l'exercice ainsi que sur le projet de budget de 1958.

M. le Président donne successivement la parole à M. GENSBITTEL et M. CHEVRY pour la lecture de leurs rapports dont le texte est inséré dans le présent numéro du journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives; il propose l'approbation des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire Général rend compte de la réunion organisée au Conservatoire National des Arts et Métiers par le Professeur DUFRENOY, le mardi 18 février, réunion au cours de laquelle notre Collègue RENIER fit un remarquable exposé des applications du calcul matriciel à l'agriculture; cette séance était placée sous le patronage de la Société de Statistique de Paris et présidée par M. DUMAS.

M. le Secrétaire Général signale qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société :

— *Enquête agricole au Soudan* (Rapport provisoire n° 2);

— *Traité de l'entreprise* — 3^e partie, par J. ROMEUF;

— *Analisi statistica preliminare a due indagini campionarie sul turismo in Sicilia*, par F. GALANTINO.

M. le Secrétaire Général signale, en outre, la publication récente du premier numéro de la Revue Économique renfermant notamment une étude de notre ancien Président, M. PENGLOU, sur le financement de la communauté économique européenne.

COMMUNICATION DE M. MAURICE ALLAIS : « LA GÉNÉRALISATION DU TEST DE SCHUSTER AU CAS DES SÉRIES AUTOCORRÉLÉES. »

M. le Président donne ensuite la parole à M. Maurice ALLAIS pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du journal.

Après avoir remercié le Conférencier de son très intéressant exposé, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. RISSE et VENTURA.

La séance est levée à 19 h 15.

III

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 MARS 1958

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MAURICE DUMAS, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

NÉCROLOGIE : M. JEAN DELAPIERRE.

NOMINATION DE MEMBRES TITULAIRES.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

COMMUNICATION DE M. SULLY LEDERMANN : « MORTALITÉ ET ALCOOLISATION EXCESSIVE. »

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MAURICE DUMAS, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

La séance est ouverte à 17 h 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris par M. Maurice DUMAS, Président.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 1958 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

NÉCROLOGIE : M. JEAN DELAPIERRE.

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès de notre Collègue M. Jean DELAPIERRE survenu le 1^{er} mars. Il était Directeur Honoraire de la Compagnie d'Assurances Incendie « L'Urbaine » dans laquelle il avait accompli la plus grande partie de sa carrière. Il faisait partie de notre Société depuis 1933.

M. le Président, au nom de tous les membres de la Société, adresse ses biens vives condoléances à la famille de notre regretté Collègue.

NOMINATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Philippe GOUNOT, Paul LE FILLATRE, Roger NOLY, Louis PELLET et Jacques RICHARD sont nommés membres titulaires.

Le Président souligne combien il regrette de ne pouvoir annoncer aucune candidature, alors précisément qu'il venait de consacrer un MOT à la nécessité d'une expansion de notre Société. Il indique, à cette occasion, qu'il espère, par le moyen de MOTS joints aux convocations, tenir ses Collègues au courant de quelques questions d'actualité touchant la Société.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire Général signale qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société :

— *Initiation à la comptabilité nationale*, publication conjointe de l'I. N. S. E. E. et du service des Études Économiques et Financières au Ministère des Finances, préparée par M. MALINVAUD.

COMMUNICATION DE M. SULLY LEDERMANN : « MORTALITÉ ET ALCOOLISATION EXCESSIVE ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Sully LEDERMANN pour le développement de sa communication dont le texte est inséré dans le présent numéro du journal.

Après avoir remercié le Conférencier de son très intéressant exposé, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. CONTE, GELLE, AUBENQUE.

La séance est levée à 19 h 30.

III

RAPPORT DU TRÉSORIER

sur

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1957

ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1958

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS COLLÈGUES,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions de l'article 22 du Règlement intérieur de notre Société, le compte de Pertes et Profits de l'exercice 1957, le Bilan au 31 décembre 1957 et le projet de budget pour 1958.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE 1957.

L'exercice 1957 se termine par un compte simplement équilibré puisque l'excédent des Recettes sur les Dépenses n'est que de 788 francs. Les cotisations encaissées se sont élevées à 707.750 francs contre 973.215 francs en 1956. Toutefois, il y a lieu de remarquer qu'un montant important : 165.200 francs de cotisations 1957 avait été encaissé dès le mois de Décembre 1956. Par contre, peu de cotisations 1958 étaient enregistrées au 31 décembre 1957; elles ne s'élevaient qu'à 11.850 francs. Au total, le compte de Pertes et Profits de 1957 est crédité de 861.100 francs contre 878.695 francs.

Cette légère différence est due très vraisemblablement à la négligence d'un certain nombre de nos Membres; qu'il me soit permis ici de leur demander de bien vouloir régulariser leur situation, si toutefois ils ne l'ont pas déjà fait, en réglant leur cotisation de 1958.

La faible différence entre les montants des cotisations encaissées en 1956 et 1957 ne doit pas en effet nous faire oublier que le taux des cotisations a été sensiblement relevé d'un exercice à l'autre. Dans le montant précité figurent les cotisations versées bénévolement par nos Membres à vie qui ont cependant antérieurement racheté leurs cotisations une fois pour toutes. Je les remercie donc vivement au nom du Conseil d'Administration d'avoir bien voulu nous apporter leur appui.

La vente des collections des journaux isolés et le produit des abonnements représentent une Recette de 325.227 francs, contre 283.580 francs en 1956. Cette différence s'explique très facilement par l'augmentation du taux des abonnements.

Les subventions versées à notre Société ont été sensiblement les mêmes que celles de l'année dernière, c'est-à-dire 150.000 francs pour le Centre National

de Recherches scientifiques, 60.000 francs pour l'Institut National d'Études Démographiques et 10.000 francs pour la Compagnie des Agents de Change de Paris.

Je remercie ici bien vivement, comme je le fais chaque année, les organismes qui permettent à notre Société de continuer à faire paraître un Journal, ce qui ne serait probablement plus possible si ces subventions venaient à nous manquer.

Le total des revenus des fonds libres s'élève pour 1957 à 49.089 francs contre 48.620 francs en 1956, soit à un montant très sensiblement le même.

Les dépenses d'administration se sont élevées à un montant analogue au montant de l'exercice précédent, puisqu'elles sont passées de 111.991 francs à 113.622 francs. Les dépenses de la rubrique « location de salles » passent, de leur côté, de 17.325 francs à 19.145 francs. La cotisation habituelle à l'Institut International de Statistique a été supprimée en 1957; on la retrouvera probablement en 1958 à cause d'un décalage d'exercice.

Les dépenses exceptionnelles ne se sont élevées qu'à 122 francs en 1957 contre 600 francs l'exercice précédent : cette somme représente la perte sur un amortissement de Bon S. N. C. F. 6 % 1954.

Les dépenses pour le dernier Journal de 1956 se sont élevées à 270.510 francs, alors que nous avons constitué une provision de 320.000 francs. Les deux premiers numéros de 1957 représentent une dépense de 623.729 francs, ce qui porte au total les dépenses de publication du Journal à 894.239 francs.

Il a donc été nécessaire de constituer, sous la rubrique « Provision pour dépenses engagées fin 1957 » une provision de 600.000 francs pour les deux derniers Journaux de 1957.

Compte tenu des tarifs très intéressants que continue à nous consentir la Société Berger-Levrault nous pensons que cette provision sera suffisante.

Pour tenir compte de la parution au début de l'année 1958 d'un nouvel Annuaire, la provision à ce titre a été portée de 45.000 à 100.000 francs.

Enfin, une partie importante de l'excédent des Recettes sur les Dépenses a été porté à la provision pour frais de Commémoration du Centenaire, qui passe ainsi de 140.000 à 220.000 francs. Au total donc les Recettes ne dépassent les Dépenses que de 788 francs.

Bilan au 31 décembre 1957.

La valeur comptable de notre portefeuille a été augmentée d'une façon très sensible. D'une part, nous avons à constater l'amortissement d'un Bon S. N. C. F. indexé 6 % 1954 et, d'autre part, la souscription par notre Société à 300.000 francs en Capital de Bons S. N. C. F. 5,5 % 1957. Au total, le prix d'achat du portefeuille passe de 1.137.481 francs à 1.426.479 francs.

Les espèces en caisse chez le trésorier sont restées de 2.828 francs. Le solde du compte courant postal, qui était de 529.420 francs à la fin de 1956 ne s'élève à fin 1957 qu'à 133.306 francs; cela s'explique tout simplement parce qu'en décembre 1957, contrairement à ce qui s'était passé l'année précédente, aucun avis concernant le versement des cotisations n'avait encore été adressé à nos sociétaires.

A. — PERTES ET PROFITS

RECETTES

Cotisations encaissées .	Sociétés et organismes collectifs	226.700 »	} 707.750 »
	Membres à titre personnel.	469.550 »	
	Contributions complémentaires.	11.500 »	
Abonnements et vente de journaux			325.227 »
Subventions .	C. N. R. S.	150.000 »	} 225.000 »
	I. N. E. D.	60.000 »	
	Compagnie des Agents de Change	15.000 »	
Revenus des fonds libres			49.089 »
Cotisations reçues d'avance fin 1956			165.200 »
Provision pour dépenses engagées fin 1956			320.000 »
Provision pour annuaire fin 1956.			45.000 »
Provision pour frais de Commémoration du Centenaire fin 1956.			140.000 »
TOTAL			<u>1.977.266 »</u>

B. — BILAN AU

ACTIF

Portefeuille	4.200 francs de rente 3 1/2 1952	34.028 »
	84 oblig. de 20.000 francs Crédit national 3 1/2 1942	113.820 »
	3 oblig. de 10.000 francs Crédit national 3 % 1945.	18.633 »
	11 oblig. de 10.000 francs Charbonnages 3 %.	60.555 »
	8 actions Compagnie industrielle, chimique et min.. . . .	18.120 »
	55 parts de production E. D. F.	549.161 »
	2 bons S. N. C. F. indexés 1954.	22.005 »
	5 oblig. Alsacienne de Constructions mécaniques	52.482 »
	5 oblig. Saint-Gobain 6 1/2 1951	53.644 »
	5 oblig. Groupement Industrie Sidérurgique 5 1/2 1955	49.875 »
	5 oblig. Pechiney 5 1/2 1953	54.656 »
	300.000 capital bons S. N. C. F. 5 1/2 1957	300.000 »
	1 Bon du Trésor à intérêts progressifs.	99.500 »
TOTAL		<u>1.426.479 »</u>
Espèces en Caisse chez le trésorier		2.828 »
En compte chez M. Lackenbacher, agent de change		54.177 »
Solde du compte de chèques postaux.		133.306 »
Créance sur Berger-Levrault		322.763 »
Numéros du journal en magasin (pour mémoire).		—
Sociétaires en retard (pour mémoire).		—
TOTAL		<u>1.939.553 »</u>

DE L'EXERCICE 1957

DÉPENSES

Administration. . .	{ Secrétariat général	14.950 »	113.622 »
	{ Convocations, impressions	87.707 »	
	{ Trésorerie	10.965 »	
Journal . . .	{ 1956.	270.510 »	894.239
	{ 1957.	623.729 »	
Location de salles.		19.145 »	
Annuaire.		17.500 »	
Dépenses exceptionnelles.		122 »	
Cotisations reçues d'avance fin 1957		11.850 »	
Provision pour dépenses engagées fin 1957		600.000 »	
Provision pour annuaire fin 1957.		100.000 »	
Provision pour frais de commémoration du Centenaire fin 1957.		220.000 »	
Excédent des recettes sur les dépenses		788 »	
TOTAL		1.977.266 »	

31 DÉCEMBRE 1957

PASSIF

Capital des dons et legs	Don Michel	20.000 »	96.197 »
	Don Huber	20.000 »	
	Legs Bourdin	997 »	
	Legs Bresson.	805 »	
	Legs Hancock	3.000 »	
	Legs Levasseur.	1.000 »	
	Legs Coste.	41.935 »	
	Legs Mercet	8.460 »	
Réserve des cotisations rachetées.		230.430 »	
Cotisations reçues d'avance		11.850 »	
Intérêts réservés des dons et legs	Don Huber	700 + 700 = 1.400 »	74.061 »
	Don Michel	700 + 700 = 1.400 »	
	Don Bourdin.	36 + 36 = 72 »	
	Legs Coste.	68.941 + 1.542 = 70.483 »	
	Legs Mercet	395 + 311 = 706 »	
Provision pour annuaire.		100.000 »	
Provision pour frais de commémoration du Centenaire		220.000	
Provision pour dépenses engagées		600.000	
Dettes diverses		8.950	
Capital libre	{ A fin 1956.	593.377 »	598.065 »
	{ Excédent des recettes sur les dépenses	788 »	
	{ Cotisations rachetées des membres décédés	3.900 »	
TOTAL		1.939.553 »	

Notre compte chez M. Lackenbacher, Agent de Change, passe de 1.799 francs à 54.177 francs, l'augmentation représentant le cumul des intérêts nets de l'exercice; la créance sur Berger-Levrault, qui figure à l'actif pour 322.763 francs représente exactement le montant des abonnements au titre de 1957, qui ne nous était pas encore réglé au 31 décembre.

Au Passif, la réserve des cotisations rachetées a été diminuée de 3.900 francs, représentant le rachat de Membres décédés au cours de l'année.

Conformément à l'usage, cette somme a été virée directement au capital libre.

En effectuant le calcul des intérêts réservés, conformément aux dispositions des donataires ou au prorata des fonds placés en ce qui concerne les legs fait passer ce poste de 70.772 francs à 74.061 francs. On retrouve également au Passif la réserve des cotisations rachetées, déjà signalée, pour 11.850 francs et les différentes provisions.

En résumé, le capital libre passe de 593.377 francs à 598.065 francs.

Projet de budget pour 1958 :

Conformément à l'usage ce budget a été établi en ne considérant que les postes susceptibles d'affecter le capital libre.

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Journal	1.500.000	Cotisations	1.050.000
Annuaire.	100.000	Abonnements	320.000
Dépenses administratives. . .	150.000	Revenus libres	60.000
TOTAL . . .	1.750.000	TOTAL . . .	1.430.000

Ainsi donc, en tenant compte d'une légère augmentation probable des frais d'impression et en maintenant le montant des cotisations au niveau de l'exercice précédent, il n'est pas possible de présenter un budget en équilibre. C'est dire que nous souhaitons vivement que les organismes qui nous subventionnent habituellement voudront bien renouveler pour 1958 leur geste généreux. Bien entendu notre Conseil d'Administration, et tout particulièrement notre Secrétaire Général, feront tout ce qu'il leur sera possible pour augmenter le nombre de nos sociétaires pour améliorer cette situation.

D. GENSBITTEL,
Trésorier-Archiviste

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément aux dispositions de l'article 22 du nouveau Règlement intérieur de notre Société, la Commission des Fonds et Archives s'est réunie le 31 janvier 1958 pour examiner les comptes de l'exercice 1957 et le projet

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913, EN 1938 ET DE 1955 A 1957

	1913	1938	1955	1956	1957
Situation financière					
Avoir au 1^{er} janvier.	163.226,71	149.744,97	1.446.075	1.475.085	1.666.901
Cotisations.	5.050 —	28.385 —	658.540	808.015	691.400
Abonnements, ventes.	1.527,75	8.081,45	16.920	253.720	232.324
Revenus des valeurs libres.	3.453,32	7.606,60	45.638	48.820	49.089
Recettes annuelles	3.360 —	3.498,80	230.000	230.000	225.000
Subventions.	—	—	—	—	—
Rachats complets et annuités de rachats.	1.320 —	2.890 —	—	—	—
Revenus des legs.	2.047,68	2.013,65	4.575	3.791	3.289
Recettes exceptionnelles ou anticipées.	—	17.185,65	70.680	165.200	11.850
	16.758,75	69.661,15	1.026.353	1.509.546	1.212.952
Administration.	179.985,46	219.406,12	2.472.428	2.984.631	2.879.853
Journal.	3.362,30	11.401,59	116.293	87.184	166.249
Annuaire.	9.191,51	38.784,68	685.663	1.192.806	1.079.192
Dépenses annuelles	276,40	2.769,85	162.879	29.000	17.500
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	—	—	—	—	—
	2.416,65	31.974,13	32.508	8.740	122
Avoir au 31 décembre.	15.246,86	84.930,25	997.343	1.317.730	1.263.063
Caisse.	164.738,60	234.475,87	1.475.085	1.666.901	1.616.790
En compte chez l'Agent de Change.	3.403,38	6.793,74	228	2.828	2.828
Chèques postaux.	—	—	89.118	1.799	54.177
Portefeuille.	—	—	248.258	524.793	133.306
	161.335,22	218.895,50	1.137.481	1.437.481	1.426.479
Avoir net.	164.738,60	234.475,87	1.475.085	1.666.901	1.616.790

de budget pour 1958 présentés, avec sa netteté habituelle, par notre trésorier M. Gensbittel.

L'exercice 1957 se solde par un excédent de recettes insignifiant de 788 francs. Malgré un relèvement du taux des cotisations, l'exercice 1957 a, en effet, été marqué par une diminution du montant total des cotisations encaissées, notre trésorier ayant éprouvé des difficultés à en obtenir le règlement.

D'autre part, il a été nécessaire de constituer une provision de 600.000 francs (contre 320.000 francs à la fin de 1956) pour la publication des deux derniers numéros du journal de 1957, et il a paru utile d'augmenter de 55.000 francs la provision pour l'annuaire, comme de porter à 220.000 francs (contre 140.000 à fin 1957) celle qui doit permettre à la Société de fêter son centenaire en 1960.

Le Bilan au 31 décembre 1957 fait apparaître une augmentation assez sensible du portefeuille (de l'ordre de 25 %) bien que le capital libre ne se soit accru que très légèrement (598.065 francs contre 593.377).

Le projet de budget pour 1958 prévoit un excédent de dépenses de 320.000 francs sur les recettes normales. Cette prévision crée pour notre Société deux obligations : celle d'étendre son rayonnement par le recrutement de nouveaux membres et celle de solliciter, cette année encore, les subventions qui lui ont permis d'équilibrer les budgets des exercices précédents.

Dans ce projet de budget, l'impression du Journal est prévue pour 1.500.000 francs, soit 86 % du total des dépenses. Pour des raisons évidentes et maintes fois exprimées, il est hors de question de réduire un tel poste.

En conclusion, la Commission des Fonds et Archives vous propose :

— d'approuver les comptes de l'exercice 1957 et le projet de budget pour l'exercice 1958 tels qu'ils viennent de vous être présentés par M. Gensbittel et d'adresser à notre dévoué trésorier nos très vifs remerciements.

— d'exprimer notre gratitude aux Organismes qui veulent bien soutenir financièrement notre Société ainsi qu'à tous ceux de nos collègues qui se dévouent pour elle, soit en lui procurant de nouveaux membres, soit en collaborant à la rédaction de son journal.

G. R. CHEVRY.
